

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF

N°2024-03-04

Séance du 24 mai 2024

Envoyé en préfecture le 29/05/2024

Reçu en préfecture le 29/05/2024

Publié le

ID : 059-215902925-20240524-DELIB20240304-DE

Nombre de conseillers

14

présents

Nombre de suffrages

19 dont 5 pouvoirs

exprimés (19 voix "POUR")

59 6 21 292

Département du Nord
Commune de Haveluy

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Mme. **PERTOLDI Claudine**, délibérant sur le compte administratif de l'exercice **2023** dressés par M. **RYCKELYNCK Jean-Paul**, après avoir entendu et approuvé le compte de gestion, et après, s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et la décision modificative de l'exercice considéré, 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficit (1)	Recettes ou excédents (1)	Dépenses ou déficits (1)	recettes ou excédents (1)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés	0,00	1 147 428,95	0,00	245 641,52	0,00	1 393 070,47
Opérations de l'exercice	1 332 083,19	491 193,29	2 486 507,32	2 855 612,90	3 818 590,51	3 346 806,19
TOTAUX	1 332 083,19	1 638 622,24	2 486 507,32	3 101 254,42	3 818 590,51	4 739 876,66
Résultats de clôture	0,00	306 539,05	0,00	614 747,10	0,00	921 286,15
Restes à réaliser	1 035 350,00	462 590,00	0,00	0,00	1 035 350,00	462 590,00
TOTAUX CUMULES	1 035 350,00	769 129,05	0,00	614 747,10	1 035 350,00	1 383 876,15
RESULTATS DEFINITIFS	266 220,95	0,00	0,00	614 747,10	0,00	348 526,15

COMPTE ANNEXE POUR

Résultats reportés						
Opérations de l'exercice						
TOTAUX						
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES						
RESULTATS DEFINITIFS						

5107

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Voté et arrêté le résultat définitifs tels que résumés ci-dessus.

5°

Ont signé au registre des délibérations : MM. PERTOLDI C. - MURCIA B - MAYEUX M. - LEBBADER D. - CARLIER N. - GIRARD J.C. - LEFEBVRE B. - PLANTIN M.F. - CLOSSE E. - BUONGIORNO G. - PERNAK C. - KRYSZTOF J. - CHATELLAIN J. - DELBECQ D.

Sceau de la mairie

La secrétaire de séance,


Mariette MAYEUX

Pour expédition conforme
Le président





(1) Les "dépenses" et les "recettes" doivent être inscrites sur les lignes "opérations de l'exercice" et "restes à réaliser". Les "déficits" et les "excédents" doivent être inscrits sur les lignes "résultats reportés", "résultat de clôture" et "résultats définitifs".

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmise à la Sous-Préfecture le 29/05/2024

Publiée ou notifiée le 29/05/2024

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

Le Maire,



